

Les Eyzies

LES EYZIES *info*

Lettre d'information de la commune des Eyzies

EDITO

Chères Eyzicoises, Chers Eyzicois,

Nous vous adressons la deuxième lettre d'informations ponctuelles concernant l'ensemble des communes fusionnées. La première édition semble avoir donné dans l'ensemble satisfaction si l'on en croit les avis qui nous sont parvenus.

En cette période où les règles sanitaires strictes limitent les contacts directs, ces lettres bimensuelles peuvent vous apporter des réponses aux questions que vous pouvez légitimement vous poser. On ne peut que féliciter l'équipe qui s'est engagée dans cette tâche.

Pour ce qui concerne les habitants de Manaurie, vous pouvez, même en cette période, me rencontrer en mairie après avoir pris, si possible, rendez-vous en téléphonant aux heures d'ouverture à la mairie de Manaurie ou en cas de fermeture au secrétariat des Eyzies.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire-délégué de Manaurie, Gérard DÉZENCLOS.



VIE DE LA COMMUNE

Plusieurs événements ont déjà été annulés cette année et les derniers chiffres nationaux et régionaux nous conduisent à envisager l'annulation d'autres événements comme le repas de fin d'année, les vœux du maire, ainsi que le moment convivial qui accompagnait les cérémonies du 11 novembre.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en petit comité et s'est limitée à la dépose de la gerbe de fleurs.

Dimanche 30 août : Fête de la cuillère



La quatrième édition du « Spoonfest » organisée par l'association « Collectif Copeaux Cabana » a eu lieu à Pagenal Haut à sa date habituelle : la veille de la rentrée scolaire pour offrir aux enfants un dernier souffle de détente estivale. Habituellement l'événement se déroule sur le week-end, mais cette année les jeux pour enfants du samedi n'ont pas été autorisés. La fête a été condensée sur le dimanche avec le vide-grenier et les ateliers de taille de petites cuillères en bois.

Une trentaine d'exposants et plus de 300 curieux ont pu échanger et vendre dans un vide-grenier bon enfant. La buvette a pu assurer la vente de plus de 100 galettes-saucisses, complétées par les pizzas du Fournil Vagabond de Orian Veneault venu pour l'occasion. Mais c'est aux abords de l'atelier de charpente aménagés pour l'occasion que s'est déroulé le centre de la fête : une centaine de curieux et de passionnés sont venus tailler des cuillères en bois, encadrés par les bénévoles de l'association et quelques intervenants qui ont pu offrir des cours magistraux et particuliers. Assis sur des

bottes de paille, on a pu voir des enfants manier la hache et la scie avec dextérité, des artisans confirmés tailler des petits bijoux, et bien sûr quelques novices se taillader le bout des doigts (mais rien de grave... on dénombre d'ailleurs un plus grand nombre de petits bobos chez les adultes que chez les enfants !). Rendez-vous l'année prochaine, même date, même heure !

Samedi 26 septembre : Course Cycliste



La 24^{ème} édition du Tour cycliste du Périgord a été une grande réussite. Cette épreuve, élite nationale, organisée par l'association Cro-Magnon des Eyzies, avec comme maîtres d'œuvre, Christian Lacombe, Bernard Conand et le Vélo Club de Monpazier de Jean Louis Gauthier, a été organisée de manière remarquable, tant pour la sécurité que pour la qualité des coureurs, 77 participants au départ, de différentes régions de France. Sur un circuit sélectif, c'est à l'arrivée que Clément Jolibert a remporté la course. Merci au Conseil Départemental, à la Région Nouvelle Aquitaine, à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, à la municipalité des Eyzies et à nos commerçants et artisans. A l'année prochaine.

Samedi 26 septembre : Ils ont nettoyé la Vézère



Cette journée est organisée annuellement par le syndicat mixte du bassin versant de la Vézère, les loueurs de canoës, les associations, la municipalité et la communauté de communes de la Vallée de l'Homme. 200 personnes de Montignac, Thonac, Saint Léon sur Vézère, Les Eyzies et le Bugue ont participé à cette expérience. Aux Eyzies 45 « nettoyeurs » étaient présents : merci aux employés municipaux, Bernard Spadi, François Constant et Thierry Laurent pour le dévouement, merci au loueur de canoës, William Duluc. Le Maire Philippe Lagarde de retour vers 13 heures a convié tous les bénévoles à partager un casse-croute en plein air avec distanciation physique et masque. Merci à eux. Ce fut une belle journée.

9,10 et 11 octobre : Fête du Grand Site



Le 31 janvier 2020, la vallée de la Vézère a été labellisée Grand Site de France.

Pour célébrer cette distinction nationale, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire a initié une 1ère édition de la fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère, du 9 au 11 octobre 2020.

Tous les acteurs du Grand Site de France Vallée de la Vézère se sont mobilisés pour vous offrir un week-end festif gratuit.

Ces journées ont été une belle occasion de sensibiliser les habitants et visiteurs à la richesse patrimoniale naturelle et culturelle du territoire, d'attirer l'attention sur la fragilité de cet environnement et sur les enjeux portés collectivement par les partenaires du Grand Site de France pour sa préservation.

Malgré le contexte actuel, cette première édition a été une réussite : ce sont quelques 1 000 personnes qui ont répondu présentes.

Pour en savoir plus sur ce label et sur le patrimoine de notre belle vallée :

<https://www.pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>

ARRIVÉE DE LA FIBRE

Les habitants des Eyzies seront parmi les premiers du département à bénéficier d'une possibilité de raccordement.

Les travaux pour l'installation de la fibre optique dans les foyers ont démarré. Deux nœuds de raccordement optique (NRO) sont d'ores et déjà installés à Sireuil et à Sarlat. Des SRO (petits NRO), relais au nombre de 5, sont prévus à la halle des Eyzies et à la voie ferrée en ce qui concerne notre commune.

Les réseaux existants (aériens et souterrains) seront privilégiés en priorité pour le déploiement et une intervention sur environ 1050 poteaux appuis est prévue. Elle nécessitera cependant un élagage important.

La commercialisation devrait débuter en juin 2021 pour les premières livraisons de prises. La couverture totale est programmée pour 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2020

Lors du conseil municipal du 26 octobre 2020, ont été abordés notamment les points suivants :

- Le règlement local de publicité
- Adressage (dénomination et numérotation des voies communales)
- Location et loyer de logements communaux
- Aliénation de chemins ruraux
- Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Demande de subvention.

L'ensemble des délibérations est à consulter sur le site internet de la commune dans la rubrique « Vie Municipale ».

COVID

Comme dans beaucoup de communes en France, les élus ont comme principal objectif d'éviter la propagation du virus au sein de la population et ainsi de préserver le capital santé de tous.

Voici les conseils simples que nous donne l'équipe médicale des Eyzies, Coline Bataille et Roger N'Guyen.

NETTOYER avec des nettoyants pour enlever les salissures,
DESINFECTER avec des désinfectants efficaces,
SE LAVER LES MAINS régulièrement,
PORTER LE MASQUE toujours et partout dans la mesure du possible,
RESPECTER la distanciation physique,

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES les uns envers les autres, libre à chacun d'appliquer les consignes de prévention...

REGLEMENTATION

Brûlage des déchets verts

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'à la fin février, dans notre commune rurale, le brûlage des déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte...) est toléré.

MAIS :

- il n'est possible que de 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie
- et est soumis à une déclaration en mairie – chargée de la transmettre aux services d'incendie et de secours - au moins 3 jours avant la date prévue pour le brûlage.

Vous pouvez transmettre cette déclaration, qui est à votre disposition sur le site internet de la commune ainsi que l'arrêté préfectoral à la Rubrique « Vie municipale – Arrêtés et comptes rendus », à la mairie par messagerie à l'adresse mairie.eyzies@wanadoo.fr. L'exemplaire tamponné vous sera retourné par messagerie. Pour rappel, l'amende encourue est de 135 €

Grippe aviaire

Si vous possédez des animaux en basse-cour, protégez-les !

À compter du lundi 16 novembre des mesures de prévention ont été rendues obligatoires dans l'ensemble des communes de la Dordogne, notamment :

- Claustration ou protection des élevages de volailles (dont les basses-cours) par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux,
 - Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plume,
 - Interdiction d'utilisation d'appelants pour la chasse au gibier d'eau,
 - Surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux et non commerciaux,
 - Bâchage des camions transportant des palmipèdes âgés de plus de trois jours...
- Une documentation complète est à votre disposition sur le site de la commune à la rubrique « Vie municipale – Arrêtés et comptes rendus ».



HORAIRES ET COORDONNÉES

MAIRIE :

Aux Eyzies, ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 (sauf le vendredi 17H00). Fermée le mercredi après-midi.

Permanences à Manaurie les mardis et vendredis matin de 9H00 à 12H00.

Permanences à Saint-Cirq les vendredi après-midi de 14H00 à 17H00.

Ces permanences peuvent être fermées exceptionnellement. En cas de fermeture, s'adresser aux élus ou à la mairie des Eyzies. Téléphone : 05.53.06.97.15

www.facebook.com/Commune-des-Eyzies-
Mail : mairie.eyzies@wanadoo.fr